

Compte rendu de réunion

Conseil de perfectionnement

Jeudi 23 février 2023, 15h-17h

Participants votants – Quorum à 8		
Simon BARREZ	Représentant des apprentis	P
Olivier BORNET	UFA Ligue de Voile	P(Visio)
Christiane COIGNET	Employeurs privés	P
Fabienne CORREIA	UFA CREPS de Bordeaux	P(Visio)
Cécile ESPAGNACH	UFA Stade Rochelais	Exc.
Nathalie LANZI	Conseil Régional NA	Absente
Fawzi LARBI	UFA ESCSP Limoges	P(Visio)
Pablo MERY	Représentant des apprentis	Absent
Sébastien MORAWICE	Coordonnateur CREPS	Exc.
Bénédicte NORMAND	Directrice du CREPS de Poitiers	P
Charlotte PADELLEC	Employeurs publics	Exc.
Ludovic PAILLE	Coordonnateur CREPS	Exc.
Alain PENNEC	COSMOS, syndicat employeurs	P (Visio)
Christophe RABUSSIÉ	CFDT, syndicat salariés	P
Catherine TACHDJIAN	UFA Ligue de Handball NA	P (Visio)
Aude WELSCH	Agent comptable CREPS	P (Visio)
<i>Invités permanents ne prenant pas part aux votes</i>		
Sylvie CAMMAS	Responsable formation CREPS	P
Céline DESSON	Représentante de la DRAJES	P (Visio)
Olivier DULAC	Responsable apprentissage, emploi, partenariats	P
Sophie RASSET	Assistante administrative du CFA	P
Lucille RICHARD	Chargée de développement CFA	P
<i>Invités ponctuels ne prenant pas part aux votes</i>		

Ordre du jour
<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du CR du 18 octobre 2022 ; • Accueil des nouveaux membres ; • Actualités de l'apprentissage ; • Statistiques CFA 2021-2022 ; • Évolutions du CFA ; • Mobilité internationale au Québec 2023 ; • Partenariat OFQJ ; • Retour d'expérience inter UFA ; • Questions diverses.
Pièces jointes à la convocation
<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu du 18/10/2022 • Annexe – Statistiques CFA 2021-2022 • Convention Cadre CFA - UFA, modifiée

Votes				
Propositions	Pour	Contre	Abstention	Décision
Adoption du CR du conseil de perfectionnement du 18/10/2022				Reportée
Adoption des modifications de la convention cadre	10	0	0	

Relevé de décisions		
Décisions	Portée par	Échéance
Mise en place d'un temps d'échange sur la planification de la formation maître d'apprentissage	Lucille Richard	
Mise à l'ordre du jour du prochain conseil de perfectionnement d'un point sur les violences sexistes et sexuelles	Lucille Richard	Mai 2023
Date du prochain conseil de perfectionnement arrêtée le mardi 30 mai 2023, 15h-17h		

Le quorum étant atteint, le conseil de perfectionnement peut valablement délibérer.



Ouverture du conseil de perfectionnement 2

- Ouverture du conseil
- Adoption du compte-rendu de la séance du 18/10/2022



- Accueil des nouveaux membres du conseil
 - *M. Sébastien MORAWICE, représentant coordonnateurs de formation*
 - *Mme Charlotte PADELLEC-THEBAULT, représentante des employeurs publics*
 - *M. Ludovic PAILLE, représentant coordonnateurs de formation*

1. Adoption du compte rendu du 18/10/2022 (PPT slide 2)

Mme Normand ouvre le cinquième conseil de perfectionnement du CFA du CREPS de Poitiers à 15h06 et excuse l'absence de l'ensemble des membres empêchés.

Le compte rendu du cinquième conseil de perfectionnement transmis par courriel en date du 7 décembre 2022 n'ayant pas été reçu par l'ensemble des membres, il est décidé de reporter son adoption au prochain conseil de perfectionnement.

2. Accueil des nouveaux membres

Bénédicte NORMAND accueille les nouveaux membres du conseil :

- ♦ M. Sébastien MORAWICE, représentant coordonnateurs de formation
- ♦ Mme Charlotte PADELLEC-THEBAULT, représentante des employeurs publics
- ♦ M. Ludovic PAILLE, représentant coordonnateurs de formation

3. Actualités de l'apprentissage (PPT slide 3)



Actualités de l'apprentissage

3

- Maintien du soutien Gouvernemental à l'apprentissage ;
- Évolution des montants de prise en charge des diplômes ;
- Accueil potentiel de nouvelles UFA ;
- Présence du CFA sur les salons ;
- Lancement du réseau des CREPS CFA ;
- Formation de formateurs MA ;
- Certification DREETS ;
- Requalification des postes CFA.



a. Soutien à l'apprentissage :

Lucille Richard revient sur les nouvelles modalités de soutien gouvernemental à l'apprentissage. Elle précise que depuis le 1^{er} janvier 2023 le montant de la prime exceptionnelle employeur est passée de 8000€ à 6000€ que ce soit pour les apprentis majeurs ou mineurs.

D'autre part, elle notifie que cette aide devrait couvrir toute la durée du quinquennat.

15h15 Arrivée d'Olivier Bornet représentant de l'UFA Ligue de voile Nouvelle Aquitaine.

b. Evolution des montants de prise en charge des diplômes :

Lucille Richard indique que les coûts contrats des DEJEPS étaient depuis quelques mois pris en charge sur la base du forfait d'amorçage et qu'ils ont été revus à la hausse depuis janvier 2023 puisque les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ont été actualisés par France Compétences.

Les dossiers de prise en charge sont donc réévalués par les OPCO.

c. Accueil potentiel de nouvelles UFA :

Olivier Dulac annonce l'arrivée de la Ligue Nouvelle Aquitaine de rugby comme nouvelle UFA.

Il précise qu'une approche a été faite par une association d'éducation populaire qui s'interroge pour rejoindre le CFA des métiers du sport et de l'animation du CREPS de Poitiers.

d. Présence du CFA sur les salons :

Sophie Rasset présente les salons sur lesquels le CFA des métiers du sport et de l'animation du Creps de Poitiers a été présent et sera représenté dans les semaines à venir à savoir :

- ♦ Le salon Passerelle de La Rochelle les 6 et 7 janvier 2023
- ♦ Le salon de l'étudiant de Bordeaux le 7 janvier 2023
- ♦ Les portes ouvertes du Creps de Poitiers le 25 février 2023
- ♦ Le salon de l'apprentissage les 11 et 12 mars 2023.

Concernant le salon de l'apprentissage, Christophe Rabussier s'étonne sur le refus de participation reçu par la CFDT, Olivier Dulac précise par rapport à ce questionnement que pour l'édition 2023, une réorientation sur la thématique du salon a été faite puisque la partie liée à l'emploi n'a pas été reconduite.

Ceci amène selon lui à un questionnement futur sur la présence du CFA des métiers du sport et de l'animation du Creps de Poitiers à ce salon qui cible plus un public de collégiens.

Fawzi Larbi, informe sur la tenue de deux salons à Limoges, le 23 mars 2023 et les 17 et 18 juin 2023 lors de l'open + 3x3 de basket et sollicite la présence du CFA.

e. Lancement du réseau des CREPS CFA :

Lucille Richard indique qu'une tentative de déploiement d'un réseau des Creps CFA, en lien avec le ministère chargé des sports, des Jeux olympiques et paralympiques, est en cours avec l'organisation d'une première réunion fin 2022 pour initier le travail. L'objectif de ce regroupement est d'échanger sur les bonnes pratiques notamment la gestion des frais de premiers équipements, l'accompagnement apprentis/ employeurs.

Ce réseau se compose de trois autres Creps situés dans les Hauts de France, l'Est et l'île de France. Dans ce groupement, seul le Creps de Poitiers possède des UFA.

Les échanges initiés permettent selon Olivier Dulac de faire émerger des problématiques différentes de la part des établissements, dues notamment à la différence du nombre d'apprentis au sein des établissements.

Ce réseau selon Olivier Dulac, permet qu'une dynamique vertueuse s'engage sous couvert du pilotage ministériel et attire de nouveaux partenaires.

f. Formation de formateurs Maître d'apprentissage :

Lucille Richard réprecise qu'une session de formation maître d'apprentissage a été mise en place en 2022.

Elle mentionne qu'il est aussi possible de dispenser cette formation en la décentralisant en fonction des besoins recensés sur le territoire Néo Aquitain. Le CFA travaille sur la programmation 23/24 de cette formation.

Elle indique également qu'une réflexion est lancée sur la possibilité de transmettre les outils aux formateurs des différentes UFA afin qu'ils puissent dispenser cette formation directement auprès des tuteurs, maîtres d'apprentissage.

Bénédicte Normand propose de voter sur la mise en place d'un temps d'échange afin de définir les modalités de mise en œuvre de cette formation de formateurs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

g. Certification DREETS :

Lucille Richard revient sur le travail initié pour mettre en place une prochaine session de certification, la recherche de jurys est en cours, puisqu'il n'y a à ce jour qu'un seul jury habilité en Nouvelle Aquitaine.

Olivier Dulac souligne que la certification des maîtres d'apprentissage est une problématique qui ne se limite pas uniquement au champ du sport et qu'il serait opportun d'associer d'autres secteurs à cette certification.

Bénédicte Normand mentionne que la première session sera orientée sur le champ du sport de manière à pouvoir certifier les douze maîtres d'apprentissage qui ont suivi la formation l'an passé.

h. Requalification des postes CFA :

Bénédicte Normand précise que depuis sa création, le CFA ne cesse de se développer justifiant la réflexion sur des pistes de configuration différente de cette entité.

A ce titre, le poste de chargée de développement de Lucille Richard, porté par un contrat de projet, fait l'objet d'une nouvelle publication pour un poste de responsable du CFA en contrat à durée déterminé.

Sophie Rasset devient gestionnaire administrative et financière du département emploi, apprentissage et partenariats.

Enfin, un poste d'assistante administrative et financière va être créé.

Olivier Dulac souligne que cette nouvelle organisation inscrit le CFA comme une entité à part entière.

A ce titre, cette nouvelle organisation questionne Fawzi Larbi sur l'évolution des coûts pour les UFA. Bénédicte Normand précise qu'à ce stade aucune modification ne sera apportée.

15h39 : Arrivée de Sylvie Cammas Responsable du département formation.

4. Statistiques CFA 2021-2022 (PPT slide 4)



Statistiques CFA 2021-2022

4

Taux d'obtention des diplômes	82,30 %	
Taux de poursuite d'études	9,80 %	} 78,40 %
Taux d'insertion professionnelle	68,60 %	
Taux de rupture de contrats	7,60 %	
Taux d'interruption en cours de formation	2,60 %	

Sophie Rasset revient sur les éléments statistiques 2021-2022 par rapport à différents items dont les taux d'obtention des diplômes. Elle précise qu'une annexe plus spécifique par typologie de diplôme sera transmise avec le prochain compte rendu.

Concernant les suites de parcours, elle informe de la mise en place d'un questionnaire transmis post formation à l'ensemble des apprentis permettant de recueillir le devenir des apprentis à la sortie de formation.

Enfin, elle évoque les taux de rupture de contrat et d'abandon en cours de formation et insiste sur l'accompagnement mis en place par le CFA en vue de prévenir ces situations.

Lucille Richard mentionne que ces taux sont inférieurs à la moyenne nationale qui est d'environ 15 à 20%.

16h Départ de Cécile Desson représentante de la DRAJES.

Plusieurs membres du conseil souhaitent s'exprimer à ce stade :

- ♦ Fawzi Larbi questionne sur les taux de réussites nationaux.
- ♦ Olivier Bornet interroge sur l'existence de difficultés de recrutement du fait d'une baisse du nombre de jeunes entrant en formation.
- ♦ Olivier Bornet partage aussi son inquiétude sur la réforme du Ministère sur les blocs de compétences.
- ♦ Cathy Tachdjian précise qu'il faut rester au cœur de l'activité.

Suite à ces réactions, Olivier Dulac indique qu'il faudra attendre de connaître le cadre de cette réforme et que le transfert en bloc de compétences ne remet pas tout en question.

Bénédicte Normand mentionne qu'il appartient à chacun de faire vivre les textes.

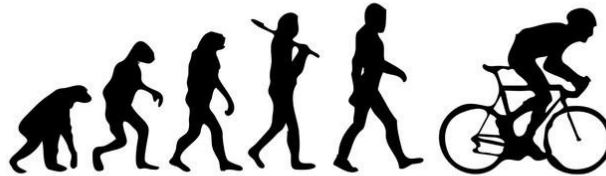
5. Evolution du CFA (PPT slide 5)



Évolutions du CFA

5

- Application AREXIS ;
- Nouveau site web CFA ;
- Enquête SIFA ;
- Partenariat CFA'SupNA ;
- Offre de services 2023 ;
- Marché et campagne premiers équipements ;
- Évolution de la convention cadre.



a. Application AREXIS :

Lucille Richard indique qu'un outil de gestion des contrats d'apprentissage va être déployé. Celui-ci permettra la mise en place d'un travail conjoint entre le CFA et l'employeur pour l'élaboration du contrat mais également avec le coordonnateur de l'action de formation qui validera les missions confiées à l'apprenti par l'employeur.

Cet outil permettra ainsi de sécuriser le parcours des apprentis dès le début du contrat.

Cathy Tachdjian précise que cet élément de contrôle sur les missions confiées aux apprentis est très positif.

b. Nouveau site web CFA :

Le site web du CFA s'étoffe petit à petit. Les onglets sur les UFA sont créés et permettent un renvoi vers les sites internet des unités de formation par apprentissage.

D'autres pages seront disponibles dans un futur proche à savoir des capsules d'informations sur le droit du travail, une page recensant les obligations et droits des uns et des autres, une page sur la mobilité internationale.

A ce titre, Olivier Bornet fait part de sa satisfaction concernant le site internet.

c. Enquête SIFA :

Sophie Rasset indique avoir assuré les remontées de l'enquête SIFA destinée à recenser les apprentis et différentes statistiques les concernant au 31/12/2022. La remontée concernant 18 variables obligatoires se fait via un applicatif par voie électronique et un temps très important est dédié à cette enquête réalisée manuellement avec un nombre d'apprentis qui s'est accru de manière considérable en 2022. La remontée des informations fait l'objet d'une saisie soumise à une codification spécifique qui complexifie son traitement

d. Partenariat CFA' Sup NA :

Lucille Richard mentionne que des échanges se tiennent avec le CFA 'Sup NA depuis environ un an et qu'un partenariat va être signé dans un futur proche dans le cadre d'une convention cadre déclinant les axes suivants : la préparation à la mobilité internationale, les échanges de pratique, un travail autour de l'entreprise et de la professionnalisation des acteurs et une action sur la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Plusieurs prises de paroles :

- ♦ Christophe Rabussier souligne qu'il mène un travail avec la DDETS sur la prévention des violences sexistes et sexuelles, un échange ultérieur est convenu par rapport à cette thématique avec Lucille Richard.
- ♦ Lucille Richard précise qu'une intervention est faite par Ludovic Paillé auprès de tous les groupes sur ce thème. Elle souhaite aussi monter un projet pour créer une campagne de communication sur cette thématique.
- ♦ Christiane Coignet notifie l'importance de médiatisation de ces actions.
- ♦ Olivier Bornet souligne qu'il s'appuie sur le réseau Jeunesse et Sports pour proposer une intervention sur ses formations.
- ♦ Cathy Tachdjian précise qu'une formation à distance sur cette thématique est proposée par la Ligue de Hand avec un référent nommé.

Suite aux nombreuses réactions suscitées par ce thème, il est convenu qu'il fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain conseil de perfectionnement avec le déploiement d'actions.

e. Offre de service 2023 :

- ♦ Les Autrement dit :

Sophie Rasset explique qu'une offre de formation en technique de recherche d'emploi est proposée à l'ensemble des apprentis autour de 6 thèmes et 6 dates. Ce service a été confié au prestataire « Les Autrement Dit »

1 : Moi et mon futur emploi	jeudi 23 février
2 : Moi, mes compétences et ma méthode de recherche d'emploi	jeudi 16 mars
3 : Moi et mon CV	jeudi 23 mars
4 : Moi et ma lettre de motivation	jeudi 27 avril
5 : Moi et ma posture professionnelle	jeudi 25 mai
6 : Moi et mon entretien de recrutement	jeudi 22 juin

Ces sessions seront animées par Manuel Duperthuis - « Les Autrement Dit » - sur la base de séance en Visio d'une durée d'une heure de 18h à 19h avec une approche ludique favorisant l'expression de chacun.

Un mail a été adressé pour l'inscription à la première séance à l'ensemble des apprentis, des coordonnateurs et des assistantes de formation mais n'a pas touché le public visé.

A ce titre Sophie Rasset précise que sur ce type d'offre, il est important que le relais soit fait par les coordonnateurs qui viennent en appui du CFA par leur proximité avec les apprentis afin de recenser leurs besoins sur ces thématiques.

- ♦ Module TRE Teach Sport :

Le déploiement d'une autre offre de technique de recherche d'emploi est en cours avec un travail conjoint avec Alice Colombel Ingénieure pédagogique, en vue de déployer des contenus de TRE court et accessible sur l'application Teach sport pour les lycéens, sportifs de haut niveau également.

- ♦ Coach parcours /rupture :

Un contact a été pris avec une coach spécialisée dans les parcours difficiles et pouvant déboucher sur une rupture afin de venir en appui de l'équipe du CFA et de pouvoir proposer un accompagnement individualisé à nos apprentis.

f. Marché et campagne premiers équipements :

Un marché public a été publié en janvier 2023 avec une date de clôture au 10 février. Le marché se découpait en 3 lots. La commission de choix se tiendra le 24 février et les apprentis toutes formations confondues (hors BPJEPS Voile) seront dotés de deux tee-shirts techniques, une veste matelassée, un sweat, une veste technique et d'un sac de sport logotés au nom du CFA des métiers du sport et de l'animation du Creps de Poitiers.

g. Evolution de la convention cadre :

Olivier Dulac présente les modifications apportées à la convention cadre. Celle-ci sera jointe en annexe au compte rendu. Les points suivants feront l'objet de modification :

- ♦ Nom de l'UFA dans le titrage
- ♦ Intitulé de l'organisme de formation, adresse, nom et prénom du représentant et fonction.
- ♦ Article 1.
- ♦ Article 3.3.3.b Frais de premier équipement
- ♦ Article 3.3.5 Bilan financier
- ♦ Article 4.1 obligation du CFA du Creps de Poitiers
- ♦ Article 4.1 obligation de l'organisme de formation
- ♦ Article 4.3 visite de stage
- ♦ Article 4.6 transmission des documents administratifs
- ♦ Article 5 modalités de coordination
- ♦ Article 8 durée de la convention cadre
- ♦ Nom et structure des signataires

Cathy Tachdjian demande s'il est possible d'obtenir un modèle de compte rendu de visite. Lucille Richard précise qu'il est possible d'en partager un.

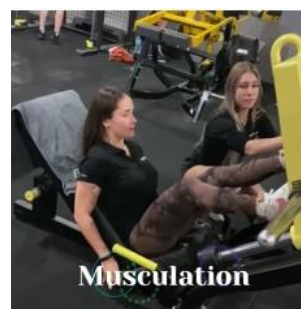
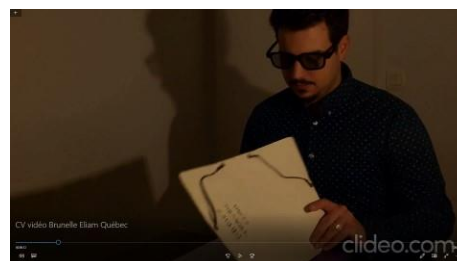
Bénédicte Normand propose l'adoption des modifications apportées à la convention cadre. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

6. Mobilité internationale au Québec (PPT slide 6)



Mobilité internationale au Québec 2023 6

- 5 stagiaires AF ;
- 5 stagiaires AAN ;
- Un partenariat OFQJ ;
- Un réseau de salles de fitness ;
- Un réseau d'universités ;
- Une démarche d' onboarding ;
- Une mobilité de coordonnateurs ;
- Une mise en œuvre en 2023.



Olivier Dulac revient sur l'avancement du projet mobilité internationale au Québec, à ce jour 10 stagiaires du Creps de Poitiers et 5 stagiaires du Creps de Bordeaux sont identifiés. Les réseaux afin d'accueillir les stagiaires sont trouvés.

Des cv vidéo sont en cours d'élaboration par les stagiaires afin de démarcher les futures structures d'accueil. Une mobilité des coordonnateurs est aussi en préparation pour mai 2023.

7. Partenariat OFQJ (PPT slide 7)



Partenariat OFQJ

7

- Un partenaire pour une mobilité longue post formation ;
- Projet du CREPS retenu pour les 55 ans de l'OFQJ ;
- Co-construction d'un module d'accompagnement à la mobilité ;
- Projet de mobilité de jeunes en cours de construction de projet ;
- Rédaction de la feuille de route jeunesse (RAPM Avril 23).



Lucille Richard présente le partenariat avec l'OFQJ et précise qu'il prendra une nouvelle forme avec un accompagnement des apprentis post formation. Ceux-ci pourront effectuer un stage d'une durée maximale de 6 mois afin de pouvoir percevoir l'AREF tout au long de leur temps d'accueil.

A ce titre Christophe Rabussier questionne sur le type de visa auxquels pourront prétendre les apprentis, Olivier Dulac précise qu'il s'agira d'un visa vacances travail.

D'autre part Lucille Richard annonce que le projet du Creps a été retenu pour les 55 ans de l'OFQJ.

Olivier Dulac mentionne que l'ensemble des projets de collaboration avec le Québec initié par le CREPS de Poitiers a permis d'alimenter la rédaction d'une feuille de route jeunesse discutée et actée par les premiers ministres de la France et du Québec lors de la prochaine rencontre alternée prévue en avril 2023.

8. Retour d'expérience inter UFA (PPT slide 8)



Olivier Bornet revient sur l'expérience positive qu'ont pu vivre les apprentis de la Ligue de voile et du Stade Rochelais à travers 4 séances de préparation physique.

La vidéo sera diffusée lors du prochain conseil de perfectionnement.

9. Questions diverses (PPT slide 9) :

Néant

Fabienne Correia questionne Aude Welsch afin de savoir s'il est possible d'obtenir le tableau de facturation 2 à 3 mois après l'entrée en formation.

Elle souhaite aussi connaître la dimension du logo CFA sur les tenues de premier équipement et questionne sur la possibilité d'acquisition de logiciel ou de matériel informatique dans le cadre du marché.

Olivier Dulac précise que ce type de produit n'est pas envisagé car il doit rester propriété du CFA une fois la formation achevée.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 17h20.

Le 05/03/2023

Prise de notes Sophie RASSET

Compte-rendu Sophie RASSET, Lucille RICHARD

Validation Bénédicte NORMAND

Le 15 novembre 2022

Annexe

Centre de Formation d'Apprentis du CREPS de Poitiers - Statistiques de l'année 2021/2022 -

Le référentiel qualité Qualiopi fait référence à l'Article L6111-8, modifié par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 24 (V) qui stipule que « *Chaque année, pour chaque centre de formation d'apprentis et pour chaque lycée professionnel, sont rendus publics quand les effectifs concernés sont suffisants* » :

1° Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels

Sites	Nombre total d'apprentis	Nombre d'apprentis reçus	Pourcentage
CREPS de Poitiers, site de Poitiers	94	75	79,80 %
CREPS de Poitiers, site de Limoges	12	6	50,00 %
CREPS de Poitiers, site de Niort	15	13	86,67 %
CREPS de Poitiers – GLOBAL	121	94	77,70 %
CREPS de Bordeaux, site de Bordeaux	43	36	83,70 %
CREPS de Bordeaux, site de Soustons	16	14	87,50 %
CREPS de Bordeaux, site de Bombannes	13	12	92,30 %
CREPS de Bordeaux, site de Lacanau	13	13	100,00 %
UFA - CREPS de Bordeaux – GLOBAL	85	75	88,25 %
UFA - Ligue Nouvelle Aquitaine de Hand Ball	9	6	66,70 %
UFA - Ligue Nouvelle Aquitaine de Voile	17	16	94,10 %
UFA – ESCSP Limoges (formation BP Basket non terminée à date)	-	-	-
TOTAL GENERAL	232	191	82,30 %

2° Le taux de poursuite d'étudesⁱ

A l'issue de la formation 2021-2022, le taux de poursuite d'étude est de **9,8 %**

3° Le taux d'interruption en cours de formation

Pour l'année 2021-2022, le taux d'interruption en cours de formation est de **2,6 %**.

Seules 6 ruptures en cours de formation avant diplomation ayant entraîné l'abandon sont à déplorer.

4° Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispenséesⁱⁱ

Immédiatement à l'issue de la formation 2021-2022, le taux d'insertion professionnelle est de **68,6 %**

5° La valeur ajoutée de l'établissement

La plus-value du CFA du CREPS de Poitiers s'exprime par quelques axes structurants de son fonctionnement :

- Représentativité et dynamisme du conseil de perfectionnement ;
- Présence de différentes UFA et possibles interactions entre elles (formations croisées par ex.) ;
- Les projets (culture et sport, mobilité internationale...) ;
- L'accompagnement des employeurs à la réalisation des contrats ;
- Les partenariats (AFDAS, Groupement d'Employeurs, réseau des CFA locaux et nationaux, mouvement sportif, Région Nouvelle Aquitaine, DREETS, collectivités, privé...) ;
- La communication (réseaux sociaux, site web, clips vidéo, motion design, goodies...) ;
- La formation et la certification DREETS des maîtres d'apprentissage ;
- L'obtention des labels qualité « Qualiopi » et « Apprentissage en Nouvelle Aquitaine » ;
- La gestion des frais annexes (premiers équipements, restauration, hébergement, aide au permis...) dans une logique de maillage territorial avec des établissements partenaires ;
- L'offre de services (techniques de recherche d'emploi, accompagnement individualisé, chèque livre...).

« Pour chaque centre de formation d'apprentis, est également rendu public chaque année le taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus ».

Pour l'année 2021-2022, le taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus est de **7,6 %**.

18 contrats ont été rompus au cours de l'année.

Le taux de rupture se décline de la manière suivante :

- Réorientation professionnelle 1.7 %
- Signature d'un nouveau contrat 0.8 %
- Rupture suite à l'obtention du diplôme 1.7 %
- Situations diverses 3.4 %

ⁱⁱ Sur la base d'une enquête en ligne réalisée dès la sortie de formation auprès des stagiaires 2021-2022